
COMMUNIQUÉ

17-COM-002

17 octobre 2017

L'ASPC approuve l'ensemble de normes recommandées pour la supervision des caisses centrales d'épargne et de crédit

La direction de l'Association des superviseurs pruden­tiels des caisses (ASPC) a approuvé l'ensemble de normes recommandées pour la réglementation des caisses centrales d'épargne et de crédit de tout le Canada (les « caisses centrales »). Cet ensemble de normes s'inspire des lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Bien que l'intention visée par les normes recommandées soit d'harmoniser la réglementation dans tout le Canada, la direction de l'ASPC est consciente que leur adoption variera d'une administration provinciale à l'autre en raison des cadres législatifs, des calendriers et des activités commerciales de chacune des caisses, qui sont différents les uns des autres.

Chaque gouvernement membre de l'ASPC peut choisir d'appliquer ou non ces normes, dans leur version actuelle ou en les modifiant à sa propre discrétion, en fonction de ses propres considérations. Les gouvernements membres de l'ASPC peuvent aussi décider d'appliquer des lignes directrices supplémentaires s'ils le souhaitent.

Les normes recommandées sont réunies dans le tableau ci-dessous.

À propos de l'ASPC

L'Association des superviseurs pruden­tiels des caisses (ASPC) est un regroupement interprovincial composé d'organismes d'assurance-dépôts et de superviseurs pruden­tiels répartis dans l'ensemble du Canada. L'ASPC œuvre à maintenir le caractère sain et durable du secteur des caisses canadiennes, au moyen d'actions concertées. Pour plus de renseignements, consultez le site Web de l'ASPC, www.ASPC-aspc.ca.



Normes recommandées pour la supervision des caisses centrales d'épargne et de crédit

Capital Adequacy Requirements
CAR -- Capital Adequacy Requirements - CCAs
Prudential Limits and Restrictions
B-1 -- Prudent Person Approach
B-2 -- Large Exposure Limits
B-4 -- Securities Lending
B-5 -- Asset Securitization
B-6 -- Liquidity Principles
B-11 -- Pledging
E-2 -- Commercial Lending Criteria
Accounting and Disclosure
IFRS 9 Financial Instruments and Disclosures
D-6 -- Derivatives Disclosure
D-10 -- Accounting for Financial Instruments Designated as Fair Value Option
Sound Business and Financial Practices
Corporate Governance Guideline
B-7 -- Derivatives Sound Practices
B-8 -- Deterring & Detecting Money Laundering and Terrorist Financing
B-10 -- Outsourcing of Business Activities, Functions and Processes
B-12 -- Guideline - Interest Rate Risk (IRR) Management
B-20 -- Residential Mortgage Underwriting Practices and Procedures
E-13 -- Regulatory Compliance Management (RCM)
E-17 -- Background Checks on Directors and Senior Management of FREs
E-18 -- Stress Testing
E-19 -- Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP)
E-21 -- Operational Risk Management